

Objet du message adressé aux élus :

« GCO et déni de démocratie »

Liste des destinataires et contenu du courriel :

Mesdames, Messieurs,

Les élu.e.s de Strasbourg Eurométropole,
Les élu.e.s du Conseil départemental du Bas-Rhin,
Les élu.e.s du Conseil départemental du Haut-Rhin,
Les élu.e.s du Conseil Régional Grand Est,
Les député.e.s du Bas-Rhin,
Les député.e.s du Haut-Rhin,
Les sénateurs et sénatrices du Bas-Rhin,
Les sénateurs et sénatrices du Haut-Rhin,

Le 11 juillet 2018 est tombé le 7^e AVIS DEFAVORABLE concernant le projet Grand Contournement Ouest de Strasbourg (Enquête publique « loi sur l'eau » du volet SANEF - échangeur nord du GCO avec l'autoroute A4 et la A35)

.... **ET 6 AUTRES AVIS NEGATIFS AUPARAVANT !** ... plus une tribune parue dans les DNA de juin, de 120 médecins, qui appellent à de vraies solutions pour lutter contre la pollution dans la zone Eurométropole, qu'aggraverait le GCO. (<https://strasbourgrespire.fr/revue-de-presse>)

Cela fait beaucoup ! Non ?

Ces derniers avis défavorables remettent en perspective l'ensemble des failles de ce dossier et contestent une nouvelle fois son objet public initial, à savoir le désengorgement de l'autoroute A35 en zone urbaine.

Une large place est faite dans ces enquêtes aux recommandations qu'avaient déjà édictées précédemment l'Autorité Environnementale (AE) et le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN).

Des dizaines d'experts, de scientifiques, d'ingénieurs, de juristes, d'enquêteurs, de spécialistes éclairés, disent à travers ces 7 avis défavorables que **CE PROJET EST MAUVAIS !** Ils sont tous compétents, indépendants, mobilisés par les services d'état, s'expriment à travers des organes de concertation, sont rémunérés par nos impôts, et servent l'intérêt collectif et public.

Pendant ce temps un silence assourdissant règne dans la microsphère dirigeante des 2 collectivités départementales, de l'Eurométropole et de la Région Grand Est, pourtant concernées par ce projet, dont l'impact régional au-delà de la zone géographique de l'agglomération strasbourgeoise est des plus inquiétants. Où sont les voix qui s'élèvent pour dire STOP et servir l'intérêt public dans ce dossier ?

Défendre le bon fonctionnement des procédures institutionnelles et usages administratifs, des services de l'état, fait partie de vos prérogatives et de vos obligations.

Les expertises, procédures, du CNPN, de l'AE, et les enquêtes publiques sont nos vrais guides de référence décisionnels. Elles ne sauraient rester lettres mortes, ni être méprisées par des positions obstinées qui dénie la démocratie en regardant ailleurs.

Défendre le GCO, avec du déclaratif baigné de poncifs, est insolent et inconséquent, compte tenu de son impact écocide majeur et de son inutilité. Les défenseurs de ce projet n'ont à ce jour versé aucun argument référencé et étayé pour justifier le bien fondé du GCO. (Cf. nos courriels précédents dans lesquels la question posée était : « *est-il acceptable d'adopter une position favorable au GCO au regard de tous les avis négatifs posés à ce jour ? Si oui, merci de bien vouloir indiquer sur la base de quelles expertises référencées vous prenez position* ».)

Faut-il aller jusqu'à se demander si quelque intérêt caché ne justifie pas l'obstination de certains élus ?

La démocratie se caractérise en particulier par le DROIT DE SAVOIR comment s'exerce l'action politique de nos élus quand il est question d'œuvre publique.

Alors messieurs HERRMANN, RIES, ROTTNER, BIERRY chefs de file de vos collectivités respectives, nous avons le droit de savoir : pouvez-vous prêter serment de ne pas être courtisés, et de ne pas être sous la botte et la pression, (les faveurs ?), de quelque lobby dans ce dossier ?

Ainsi en fut-il à Vendenheim où notre grand émir national du bitume (Vinci-Arcos) a mis tout son poids pour tenter de convaincre le maire, M. Pfrimmer, de s'engager à « *renoncer à toute action contentieuse future à l'encontre des parties ; se désister de toute action née ou à naître ; arrêter toute communication défavorable au projet ... que ce soit dans les supports de communication de la commune, le site internet, ou tout autre support ... faire retirer la cabane anti-GCO, située à proximité directe de la RD 264* » ... pour quelques millions d'euros de pseudo-compensations promises (ce projet du protocole d'accord est à votre disposition sur simple demande).

Dans le monde merveilleux du BTP « *tout s'achète, même une commune, sa liberté d'expression et même son pouvoir réglementaire. Un monde où les contentieux à naître sont effacés avant leur survenance, d'une manière délirante du point de vue du droit* » (Emmanuel Lévy – Marianne le 31 Janvier 2018).

Messieurs HERRMANN, RIES, ROTTNER, BIERRY : quelles sont vos relations avec les ardents défenseurs du projet GCO que sont le président (Jean Luc Heimburger) et vice président (Georges Lingelheld) de la CCI Alsace Eurométropole ... eux-mêmes directeurs chacun d'une grosse entreprise de BTP dans le Bas-Rhin (SML Location et Lingelheld Environnement, respectivement) ? N'y a-t-il pas légitimité à se demander quels intérêts président à ce mélange de genres chez messieurs Heimburger et Lingelheld ?

Tenir des postures de principes favorables au GCO avec une telle obstination, avec un tel entêtement, à l'encontre du bon sens et des avis négatifs évoqués ci-dessus, c'est agir avec une violence symbolique qui annihile toute confiance dans la représentation politique. Tels sont vos agissements !

En pleine crise de la représentation, avec des électeurs qui fuient chaque fois un peu plus les urnes quand on les y appelle, comment envisager un horizon commun sans personne pour l'incarner ?

ALORS QUE CESSE CE DENI DE DEMOCRATIE ! METTEZ FIN À CE PROJET GCO, VOUS EN AVEZ LE POUVOIR.

METTONS TOUT LE MONDE AUTOUR DE LA TABLE, POUR REMETTRE A PLAT LA PROBLEMATIQUE DES ENJEUX DE TRANSPORT SUR L'EUROMETROPOLE ET L'ALSACE

Pascal Lacombe

Pour le *Collectif GCO Non Merci*

<https://gcononmerci.org/>

<https://www.facebook.com/GCOnonmerci-1450769005164192/>